



28 octobre 2021

## Moustique tigre en Valais Nouvelle présence confirmée

**Le moustique tigre a fait son apparition en 2021 dans la zone de la plateforme douanière de Gamsen, à Brigue, où une surveillance avait été mise en place depuis plusieurs années. En Valais, sa présence a été signalée pour la première fois en 2019 en ville de Monthey, mais sa progression y a été contenue. La stratégie de lutte en vigueur ainsi que le suivi ciblé de cet insecte seront reconduits en 2022.**

Originaire d'Asie, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a colonisé les cinq continents par le biais des activités humaines. Il profite généralement du transport routier pour se déplacer. La propagation de ce moustique exotique, exclusivement urbain sous nos latitudes, est favorisée par le réchauffement climatique.

En Valais, sa présence a été signalée pour la première fois en 2019 à Monthey. Il est désormais également présent dans le périmètre de la plateforme douanière de Gamsen, à Brigue. Sa présence a été détectée grâce à des dispositifs de piégeage installés en 2019. Profitant généralement du transport routier pour se déplacer, il était pressenti que le moustique tigre trouve un lieu favorable dans ce site considéré comme porte d'entrée dans notre canton depuis le sud des Alpes. Des traitements biologiques ont été effectués pour compromettre son installation. Il faudra toutefois attendre l'année prochaine pour réévaluer la situation.

A Monthey, le réseau de surveillance mis en place en 2020 a été étendu cette année à toute la zone urbaine de plaine de cette commune. Après une expansion constatée l'année dernière, le moustique tigre reste présent au centre de Monthey, mais ne semble pas avoir progressé davantage en 2021. Cette stagnation s'explique certainement par la météo fraîche de cet été, par les mesures mises en place par la commune, avec le soutien des services cantonaux, mais aussi par une plus grande implication de la population. Cette implication a été encouragée par une sensibilisation aux bonnes pratiques et la distribution de produits biologiques pour le traitement des points d'eau ne pouvant être couverts. Une limitation de l'expansion du moustique tigre passe en effet par l'élimination systématique de toute accumulation d'eau temporaire.

La stratégie adoptée, soit le suivi ciblé grâce à l'installation d'une quarantaine de dispositifs de piégeage, la diffusion répétée d'informations, l'implication plus active des habitants et la mise en place de mesures dès les premiers signalements, sera reconduite en 2022. Le but est de contenir le développement des populations de moustique tigre, afin d'en limiter les nuisances et de limiter les risques de transmission de maladies exotiques.

Une ligne téléphonique a été mise en place par le canton pour répondre aux questions des valaisannes et des valaisans: tél: 027 606 32 41; courriel: [moustiquetigre@admin.vs.ch](mailto:moustiquetigre@admin.vs.ch)



### **Personnes de contact**

**Camille Pitteloud**, biologiste responsable, Service des forêts des cours d'eau et du paysage,  
079 425 21 82

**Prof. hon. Daniel Cherix**, coordinateur régional du centre national de compétence pour le  
moustique tigre, 079 324 54 47